



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comité de pilotage sur les mobilités dans le bassin de vie de Nancy : une vision partagée entre l'État et les élus locaux. Nancy, le 28/02/2022

Le 23 février, se tenait en préfecture une réunion du comité de pilotage sur les mobilités dans le bassin de vie de Nancy, l'A31 et l'A33 et les alternatives multimodales.

Sous la Présidence du préfet Arnaud Cochet, étaient présents le président de la Métropole du Grand Nancy, le président de la Multipole Sud 54 et les représentants des 12 communautés de communes qui en sont membres (en plus de la métropole), la vice-présidente du Conseil départemental en charge des Transports, une représentante du président du Conseil régional et les services de l'État.

L'État et les élus locaux du sud de la Meurthe-et-Moselle ont ainsi posé les bases d'une vision partagée pour :

- Proposer une solution de mobilité globale ambitieuse à l'échelle de l'espace métropolitain sud lorrain, en élargissant le périmètre d'étude de l'A31 pour intégrer les trafics liés à l'A33 et l'A330,
- Favoriser des solutions de mobilité alternative (transports collectifs, co-voiturage, mobilités douces, intermodalités entre la route, la voie ferrée et les voies cyclables, zones de délestage, report modal du transport de marchandises...),
- Proposer une hiérarchisation des mesures à mettre en œuvre pour traiter immédiatement les situations d'urgence de congestion, tout en préservant le caractère global et prioritaire de l'aménagement sur place de l'A31 et le traitement des échangeurs autoroutiers,
- Porter les mesures de protection qui réduiront les impacts actuels de l'infrastructure sur l'environnement et sur les habitants, riverains de l'équipement,
- Permettre l'amélioration de la sécurité et de la sûreté des usagers de la route, en cohérence avec les politiques nationales menées en la matière.

Dans ce cadre, un collectif de travail, constitué de SCALEN et du CEREMA, a été missionné avec pour objectif de proposer et d'évaluer des solutions concrètes pouvant être mises en œuvre pour améliorer les mobilités du quotidien sur le secteur du Grand Nancy élargi au sud de la Meurthe-et-Moselle. Une attention toute particulière sera accordée à la desserte du plateau de Brabois où le futur hôpital sera implanté.

Financé par l'État, le Conseil départemental, le Conseil régional, la Métropole du Grand Nancy et la Multipole Sud 54, le plan d'étude du collectif a été validé par le comité de pilotage. Il comporte 3 phases :

- La collecte des informations sur les évolutions possibles en termes de mobilité (phase 1, jusqu'en avril 2022),

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



@prefet54



@prefet54



@prefet54

- Des simulations de trafic et la détermination de principes d'aménagement routier (phase 2, Mai/Août 2022),
- Une analyse de faisabilité et la définition des scénarii de projets opérationnels de travaux (phase 3, Septembre/Décembre 2022).

La mission de SCALEN est plus particulièrement de recenser toutes les initiatives que les EPCI, détenteurs de la compétence AOM (autorité organisatrice de mobilité) peuvent prendre, pour les rapprocher et les coordonner.

Celle du CEREMA est d'évaluer leur faisabilité technique et leurs conséquences en termes de flux sur les axes autoroutiers, mais aussi de programmer les travaux nécessaires à engager.

Parallèlement, la proposition d'une structure de projet dédiée aux mobilités a été faite, sous forme d'un possible groupement d'intérêt public. Les services de l'État ont présenté un avant-projet de statuts constitutifs, dans le but de lancer la réflexion sur la création d'une telle structure ad hoc, qui permettrait une coordination permanente entre les différents modes de déplacement.

Contacts presse :

Jean-François TRITZ : 03.83.34.26.09 / 06.13.56.09.28

Sébastien MARC : 03.83.34.26.17 / 06.48.03.45.90

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



[@prefet54](https://www.facebook.com/prefet54)



[@prefet54](https://twitter.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.instagram.com/prefet54)